



POUR NOS REVENDICATIONS, DÉCRÉTONS LE DÉBAT D'URGENCE !

Ca ne peut plus durer ! Nous en avons assez ! C'est ce qu'ont signifié par milliers les agents des Finances publiques lors de la grève du 26 janvier aux côtés des autres fonctionnaires. C'est ce qu'ils expriment depuis des mois dans des actions collectives locales, des luttes contre les fermetures de trésoreries jusqu'à la grève reconductible des collègues de Vierzon pour l'emploi.

Salaires bloqués, emplois supprimés, missions abandonnées, services fermés et restructurés, conditions de vie au travail dégradées, voilà leur quotidien.

Le mécontentement est bien là. L'engagement dans la grève du 26 le démontre. En effet, si la participation globale à hauteur de 25 % apparaît déjà comme conséquente et doit être appréciée positivement, l'examen plus attentif des résultats conforte cette appréciation avec 35 directions territoriales à plus de 30 % et 9 autres dépassant les 40 %.

Mais les agents ne se contentent pas d'exprimer un ras le bol. Face à la désagrégation organisée de leur service public, face au mépris de leur travail que consacre le blocage du point d'indice, ils savent ce dont ils ont besoin et le traduisent en revendications concrètes.

Et ça commence à siffler aux oreilles gouvernementales !

Il n'y a qu'à voir les contorsions oratoires du secrétaire d'Etat au budget, Christian Eckert, dans ses vœux aux agents de la DGFIP (voir sur Ulysse). Celui-ci déclare en substance qu'il comprend la colère et le désarroi des agents. Mais le sifflement ne doit pas encore être assez perçant car il leur annonce, quelques propos plus loin, que c'est la même politique qui sera poursuivie.

C'est donc bien l'amplification de la mobilisation et de l'intervention collective qui est à l'ordre du jour pour faire entendre raison à ce gouvernement et pour gagner l'ouverture de négociations sur les revendications des personnels.

La CGT Finances Publiques considère qu'il faut s'engager le plus rapidement possible dans un conflit social de grande ampleur, avec une grève inscrite dans la durée, en faisant jouer chaque fois que possible les convergences avec les autres salariés. Mais cette perspective et ses modalités ne peuvent se construire qu'avec vous.

Il faut donc en débattre tous ensemble et au plus tôt !

C'est pourquoi la CGT Finances publiques appelle à utiliser tout le mois de février pour tenir dans toutes les directions, résidences et services, avec les organisations syndicales et sous les formes les plus adaptées, des assemblées générales.

La CGT Finances publiques propose qu'il y soit débattu :

- ✓ **de la situation générale, de celle des services et des agents,**
- ✓ **des mesures liquidatrices en cours ou en projet menées par le gouvernement et la Direction générale,**
- ✓ **des revendications à avancer,**
- ✓ **des modalités d'engagement collectif dans un mouvement de grève inscrit dans la durée.**

TOUTES ET TOUS EN ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ! DÉBATTONS ET DÉCIDONS ENSEMBLE !

Montreuil, le 2 février 2016

**Syndicat national
CGT Finances Publiques**

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels :

cgt@dgfip.finances.gouv.fr

dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63